



## DEMANDE DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE PAR LE CDOS 53

**A retourner impérativement avant le 15 janvier 2023**

Entité demandeuse (nom complet en lettre capitales) :

Représentée par :

Nom, prénom du président :

Fonction :

**Cadre réservé au CDOS :**

Demande de prise en charge :

Acceptée

Refusée

Motifs :

Validé par :

Suite à la réservation d'une salle du CREF par notre association, via le logiciel de du CREF, nous souhaiterions que les frais de location soient pris en charge par le CDOS 53.

### Détail de la Réservation

<b>Dates</b>	
<b>Salles</b>	
<b>Heure</b>	
<b>Montant réglé</b>	€
<b>Pièce jointe</b>	<input type="checkbox"/> Copie de la facture du CREF <input type="checkbox"/> Convocation envoyée aux participants à cette réunion

Après étude de votre demande le CDOS 53 vous fera parvenir sa décision.

Fait à :

Signature du président  
et cachet de l'association

Le :